



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Restaurant Inter-Administratif
du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes
147, Bd du Mercantour
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2020



Restaurant Inter-Administratif
du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes
147, Bd du Mercantour
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



19, RUE ALPHONSE 1^{ER}
06200 NICE

Restaurant Inter Administratif du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes « R.I.A. »

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'Association Restaurant Inter Administratif du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Restaurant Inter Administratif du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le point exposé à la page 14 de l'Annexe, concernant les contributions volontaires.
- les points suivants exposés dans la note « Changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe des comptes annuels concernant :
 - la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 des règlements comptables n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et n° 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
 - La comptabilisation d'une provision au titre des indemnités de fin de carrière.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Comme mentionné ci-avant la note la note « Changement de méthode d'évaluation et de présentation » de l'annexe expose les changements de méthode comptables intervenus au cours de l'exercice en application des règlements ANC n° 2018-06 et n° 2019-04, et suite à la décision de la Direction de comptabiliser les indemnités de fin de carrière.



Dans le cadre de notre appréciation des principales comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés que les traitement comptables de ce changement soient corrects et que la présentation qui en est faite soit appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes relevant de l'article L. 823-16 relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

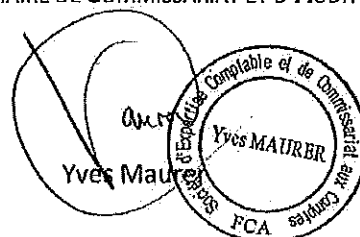
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 7 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT



Bilan et Resultat Association

R.I.A. DU CADAM

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent			
	31/12/2020 (12 mois)	31/12/2019 (12 mois)				
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 590	4 590				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	118 178	57 458	60 720	7,58	72 034	9,75
. Autres immobilisations corporelles	271 360	82 475	188 885	23,52	217 824	29,49
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	394 128	144 524	249 604	31,08	289 858	39,24
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	27 674		27 674	3,45	28 395	3,84
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 835		10 835	1,35	24 085	3,26
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	43 922		43 922	5,47	41 240	5,58
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	452 776		452 776	56,37	339 622	45,97
Charges constatées d'avance	18 400		18 400	2,29	15 538	2,10
TOTAL (II)	553 605		553 605	68,82	448 881	60,76
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	947 733	144 524	803 210	100,00	738 739	100,00

R.I.A. DU CADAM

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	173 291	21,57	170 017	23,61
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres	49 789	6,20	163 109	22,08
Report à nouveau	134 676	16,77	3 274	0,44
Excédent ou déficit de l'exercice	357 757	44,54	336 401	45,54
Situation nette (sous total)				
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	63 844	7,95	71 565	9,69
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	421 601	52,49	407 966	55,22
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	113 320	14,11		
TOTAL (III)	113 320	14,11		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 794	9,44	127 036	17,20
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	122 131	15,21	126 342	17,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie	70 364	8,76	77 396	10,48
Produits constatés d'avance	268 289	33,40	330 773	44,78
TOTAL (IV)	268 289	33,40	330 773	44,78
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	803 210	100,00	738 739	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
 - autorisés par l'organisme de tutelle
- Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

R.I.A. DU CADAM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
		Total	%	Total	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:					
Cotisations		9 968		9 279	689 7,43
Ventes de biens et services					
- Ventes de biens		727 114		1 018 287	-291 173 -28,58
- dont ventes de dons en nature					
- Ventes de prestations de services					
- dont parrainages					
Produits de tiers financeurs					
- Concours publics et subventions d'exploitation		870 486		966 142	-95 656 -9,89
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable					
- Ressources liées à la générosité du public					
- Dons manuels					
- Mécénats					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Contributions financières					
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		96 110		17 406	78 704 452,17
Utilisations des fonds dédiés		75		291	-216 -74,22
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)		1 703 752		2 011 405	-307 653 -18,29
CHARGES D'EXPLOITATION:					
Achats de marchandises					
Variations stocks					
Autres achats et charges externes		786 831		1 110 823	-323 992 -29,16
Aides financières					
Impôts, taxes et versements assimilés		2 331		9 134	-6 803 -74,47
Salaires et traitements		588 270		622 176	-33 906 -5,44
Charges sociales		160 116		240 229	-80 113 -33,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		44 514		39 863	4 651 11,67
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges		99		592	-493 -83,27
Total des charges d'exploitation (II)		1 582 161		2 022 817	-440 656
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		121 591		-11 412	133 003 N/A
PRODUITS FINANCIERS:					
De participations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés		3 497		4 103	-606 -14,76
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (III)		3 497		4 103	-606 -14,76
CHARGES FINANCIÈRES:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					
Total des charges financières (IV)					
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		3 497		4 103	-606 -14,76

R.I.A. DU CADAM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant Impôts (I - II + III - IV)	125 088	-7 308	132 396	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	11 721	11 537	184	1,59
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	11 721	11 537	184	1,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 314		1 314	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 314		1 314	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 407	11 537	-1 130	-9,76
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	819	954	-135	-14,14
Total des produits (I + III + V)	1 718 970	2 027 045	-308 075	-15,19
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 584 294	2 023 771	-439 477	-21,71
EXCEDENT OU DEFICIT	134 676	3 274	131 402	N/S
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	264 823	272 508		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	264 823	272 508		

Annexes Associations 2020

PREAMBULE

Le restaurant inter administratif (RIA) se définit comme une structure de restauration où sont accueillis des agents des services relevant des administrations..

Il s'agit d'un site équipé, locaux et installations techniques en vue de préparer et servir des repas à un tarif social, aux agents de ses services à proximité ou de passage

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 803 209,52 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 134 676,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/04/2021 par le dirigeant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

En application des mesures visant à lutter contre la propagation du virus covid 19, la fermeture du restaurant inter administratif.

est intervenue à compter du 18 Mars

Afin de limiter les ruptures des contrats de travail, il a été décidé

- la mise en activité partielle d'une partie du personnel
- la mise en congés maladie pour garde d'enfants pour les autres

L'activité partielle consiste au versement par l'état à l'entreprise d'une allocation proportionnelle aux revenus des salariés dans la limite d'un plafond de 4.5 SMIC.

l'association a reçue une indemnité équivalente à 70 % des rémunérations brutes, ce montant correspond pour les salariés à environ 84 % de leur rémunération nette soit 78354 Euros

En complément de ce dispositif, l'association a maintenu du salaire net par le versement d'une indemnité exceptionnelle

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 18 mars 2020 malgré la baisse de notre chiffre d'affaires de 28 %.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du code de commerce et au règlement N° 99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations, et N° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable et conformément au règlement ANC 2018-06 et ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

FCA

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite

La première provision comptabilisée doit être calculée à l'ouverture de l'exercice du changement de méthode et être imputée, après effet d'impôt en report à nouveau pour sa totalité

Le montant de cette provision est de 113 320 Euros (éléments de calcul page 24)

Droits individuels à la formation :

Le compte personnel de formation (CPF), alimenté en heures, est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif) mais les salariés ne perdent pas les heures acquises au titre du Dif et pourront les mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020. Le CPF fait partie du compte personnel d'activité (CPA).

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond. Les heures restent acquises même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Les heures acquises au titre du compte personnel de formation et du DIF avant le 1er janvier 2020 sont converties en Euros à raison de 15 Euros par heure du 1 janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

A compter du 1er janvier 2020, l'inscription est automatique.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

500 Euros par année de travail dans la limite de 5000 h au titre des activités professionnelles 2019.

Contributions volontaires :

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé sur les comptes, il convient de signaler que comme pour l'exercice précédent, les contributions volontaires n'ont pas été comptabilisées

Depuis le 1er septembre 2014, les contrats du gaz cuisine, l'entretien du matériel, les bacs à graisses et les contrats de maintenance sont intégrés dans les comptes du RIA

Le montant des contributions pris en charge par le département s'élève à

	2020	2019
Charges locatives réparties au M2	57 509 Euros	61 846 Euros
Sécurité, Maintenance, Entretien répartie au M2	27 677 Euros	30 441 Euros
Services pris en charge par le département	2 768 Euros	3 452 Euros
Total	88 054 Euros	95 739 Euros

Il y a lieu de préciser que conformément à la circulaire du 21 Décembre 2015, la convention d'occupation est gratuite.

Les services départementaux ont communiqué une valorisation à titre d'information pour un montant de 176 769 Euros(soit 2 356 m2 à 75 Euros le m2).

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**Présentation des comptes**

Un changement de méthode en référence au règlement ANC 2018-16 a eu lieu modifiant principalement La présentation des états financiers

Engagement de retraite

Par autorisation, il est été constaté dans les comptes de l'exercice 2020 une provision retraite

La première provision comptabilisée doit être calculée à l'ouverture de l'exercice du changement de méthode et être imputée, après effet d'impôt en report à nouveau pour sa totalité

Le montant de cette provision est de 113 320 Euros, imputé en totalité en report à nouveau

L'impact du changement de méthode sur l'exercice est de 15 490 Euros, affecté en Report à nouveau au lieu d'une reprise de provision en compte de résultat.

Annexes Associations 2020 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 590			4 590
Immobilisations corporelles	385 278	4 260		389 538
Immobilisations financières				
TOTAL	389 868	4 260		394 128

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	4 590			4 590
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	41 884	15 574		57 458
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	24 307	11 750		36 058
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	4 935	5 112		10 047
Emballage récupérables et divers	24 293	12 077		36 370
TOTAL III	95 420	44 514		139 934
TOTAL GENERAL (I+II+III)	100 010	44 514		144 524

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Eléments constitutifs du fonds commercial

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières	28 395		722	27 674
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	28 395		722	27 674

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	10 835	10 835	
Autres créances	43 922	43 922	
Charges constatées d'avance	18 400	18 400	
TOTAL	73 157	73 157	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	2 502
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	124
Autres produits à recevoir	
TOTAL	2 626

Annexes Associations 2021 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	170 017	3 274			173 291
Dont générosité du public					
Report à nouveau	163 109			113 320	49 789
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 274		134 676	3 274	134 676
Dont générosité du public					
Situation nette	336 401	3 274	134 676	116 594	357 757
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	71 565		4 000	11 721	63 844
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	407 966	3 274	138 676	128 316	421 601
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		49 789
SOLDE		49 789

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	nouvel espace	88 000			88 000
Etat	Fontaine eau réfrigérées		4 000		4 000
TOTAL		88 000	4 000		92 000

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	Nouvel Espace	16 435	11 536		27 971
Etat	Fontaine eau réfrigérée		184		184
TOTAL		16 435	11 720		28 155

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires		113 320		113 320
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)		113 320		113 320
TOTAL GENERAL (I+II)		113 320		113 320
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	75 794	75 794		
Dettes fiscales et sociales	122 131	122 131		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	70 364	70 364		
TOTAL	268 289	268 289		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	18 602
Dettes fiscales et sociales	53 035
Autres dettes	
TOTAL	71 638

FCS

Annexes Associations 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Subventions d'investissements***

Subvention de 88 000 Euros versé le 15/11/2018 pour couvrir les dépenses de mobiliers et d'équipements acquis pour équiper le plan B en juillet / Août 2018

Cette subvention figure au passif du bilan pour 88 000 Euros brut.

Le montant imputé au compte de résultat 2020, soit 11537 Euros, correspond aux amortissements effectués sur ces matériels

Subvention de 4000 Euros versée par l'Etat le 22/10/2020 pour l'achat d'équipements de protection contre la Covid.

Cette subvention figure au passif pour 4 000 Euros.

Le montant de 185 Euros imputé au compte de résultat 2020 correspond aux amortissements effectués sur les deux fontaines à eau (acquisition le 13 /10/2020, amortissable en 5 ans).

FCA

Subventions de fonctionnement

Juridiquement, il y a lieu de distinguer entre participation financière répartie entre les administrations de tutelle (convention de fonctionnement de 2013) et subvention départementale pour le plan B.

Financièrement, les administrations de l'état peuvent verser directement leur participation à l'association ou demander au Département de le faire pour leur compte.

a. Montants versés par des administrations de tutelle durant l'exercice 826 020,30 Euros

- Département pour 665 000 Euros en deux versements

- Préfecture pour 147 135 Euros en deux versements : 114 521 Euros le 07/08/20 et 32 614 Euros le 13/11/20 au titre d'avance

pour 2021

- Ministère de l'économie et des finances publiques pour 12 998,85 Euros de 2020 versé le 2/10/20

- DDCS 886,45 Euros pour les passages de ses dirigeants

b. Participations financières affectées à l'exercice pour un montant de 782 902,85 Euros

- Département : 615 000 Euros (665 000 Euros - 50 000 Euros partie de la subvention plan B à rembourser)

Pour information, la commission de surveillance et du conseil d'administration du 14/12/2020, ont décidé que 50 000 Euros de la subvention complémentaire plan B de 80 000 Euros devait être restituée au département suite à la fermeture de ce dernier.

- Préfecture : 154 052 Euros (14 521 Euros + 39 531 Euros versée en 2019)

- Ministère de l'économie et des finances publiques : 12 998,85 Euros

- DDCS : 850,85 Euros (604,45 Euros et 246,40 Euros factures non soldées)

Allocations interministérielles pour diminuer le montant du repas payé par les agents ayant un petit traitement indiciaire

Montant fixé chaque année par circulaire en 2020 1,27 Euros par passage pour les agents ayant un indice inférieur à 480

Total des allocations facturés aux administrations pour les passages en 2020 : 87 584,28 Euros

Cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents de 4 euros sont prélevées les badges

Achats des marchandises et variation des stocks

Nous portons à votre connaissance le détail suivant

	2020	2019
Achats de marchandises	623 320,00	919 845,00
Variation de stocks	722,00	1 068,00
AACE	162 789,00	189 910,00

Annexes Associations 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés***

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 113 320 Euros

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire de référence salaire moyen de 12 derniers mois
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- le taux de rotation du personnel : 10 %
- le taux moyen des charges sociales : 38,70 %

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	16	
TOTAL	19	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 900 Euros



Restaurant Inter-Administratif
du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes
147, Bd du Mercantour
BP 3007
06201 NICE Cedex 3

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions règlementées

Exercice clos le 31 décembre 2020



19, RUE ALPHONSE 1^{ER}
06200 NICE

Restaurant Inter Administratif du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes « R.I.A. »

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2020

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'Association Restaurant Inter Administratif du Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

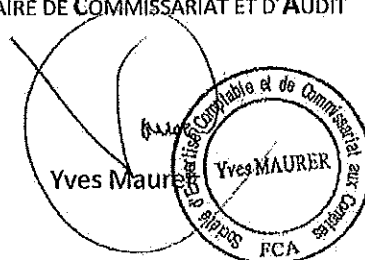
Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Nice, le 7 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

SA FIDUCIAIRE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT



RI.A. DU CADAM

Sommaire

Bilan et Resultat Association	1
Annexes Associations 2020	11
<i>PREAMBULE</i>	<i>11</i>
<i>EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</i>	<i>11</i>
<i>Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)</i>	<i>11</i>
<i>Sans impact sur l'activité de l'entreprise</i>	<i>12</i>
<i>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	<i>12</i>
<i>METHODE GENERALE</i>	<i>12</i>
<i>PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	<i>13</i>
<i>CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION</i>	<i>14</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	<i>15</i>
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	<i>17</i>
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>21</i>
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	<i>23</i>

Bilan et Résultat Association

R.I.A. DU CADAM

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 590	4 590				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	118 178	57 458	60 720	7,56	72 034	9,75
. Autres immobilisations corporelles	271 360	82 475	188 885	23,62	217 824	29,49
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	394 128	144 524	249 604	31,08	289 858	39,24
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	27 674		27 674	3,45	28 395	3,84
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 835		10 835	1,35	24 085	3,26
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	43 922		43 922	5,47	41 240	5,68
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	452 776		452 776	56,37	339 622	45,97
Charges constatées d'avance	18 400		18 400	2,29	15 538	2,10
TOTAL (II)	553 605		553 605	68,92	448 881	60,76
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	947 733	144 524	803 210	100,00	738 739	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Page 2

RI.A. DU CADAM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	9 968		9 279		689	7,43
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	727 114		1 018 287		-291 173	-28,58
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	870 486		966 142		-95 656	-9,89
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	96 110		17 406		78 704	452,17
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	75		291		-216	-74,22
Total des produits d'exploitation (I)	1 703 752		2 011 405		-307 653	-15,29
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	786 831		1 110 823		-323 992	-29,16
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	2 331		9 134		-6 803	-74,47
Salaires et traitements	588 270		622 176		-33 906	-5,44
Charges sociales	160 116		240 229		-80 113	-33,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	44 514		39 863		4 651	11,67
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédlés						
Autres charges	99		592		-493	-83,27
Total des charges d'exploitation (II)	1 582 161		2 022 817		-440 656	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	121 591		-11 412		133 003	N/S
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	3 497		4 103		-606	-14,76
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	3 497		4 103		-606	-14,76
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 497		4 103		-606	-14,76

R.I.A. DU CADAM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	125 088	-7 308	132 396	N/S
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	11 721	11 537	184	1,59
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	11 721	11 537	184	1,59
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 314		1 314	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	1 314		1 314	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	10 407	11 537	-1 130	-9,78
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	819	954	-135	-14,14
Total des produits (I + III + V)	1 718 970	2 027 045	-308 075	-15,19
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 584 294	2 023 771	-439 477	-21,71
EXCEDENT OU DEFICIT	134 676	3 274	131 402	N/S
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	264 823	272 508		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	264 823	272 508		

R.I.A. DU CADAM

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 590	4 590				
20500000 Logiciel	4 590		4 590	0,57	4 590	0,62
28050000 Amort logiciel		4 590	-4 590	-0,56	-4 590	-0,61
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	118 178	57 458	60 720	7,56	72 034	9,75
21540000 Matériel industriel	118 178		118 178	14,71	113 918	15,42
28154000 Amort matériel industriel		57 458	-57 458	-7,14	-41 884	-5,66
. Autres immobilisations corporelles	271 360	82 475	188 885	23,52	217 824	29,49
21810000 Agencement divers	133 441		133 441	16,61	133 441	18,06
21830000 Matériel informatique	17 150		17 150	2,14	17 150	2,32
21840000 Mobilier	120 769		120 769	15,04	120 769	16,35
28181000 Amort des aai		36 058	-36 058	-4,48	-24 307	-3,28
28183000 Amort matériel informatique		10 047	-10 047	-1,24	-4 935	-0,66
28184000 Amort du mobilier		36 370	-36 370	-4,52	-24 293	-3,28
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
TOTAL (I)	394 128	144 524	249 604	31,09	289 858	39,24
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours	27 674		27 674	3,45	28 395	3,84
31100000 Stocks matières premières	27 674		27 674	3,45	28 395	3,84
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 835		10 835	1,35	24 085	3,26
41100000 Clients	8 332		8 332	1,04	20 245	2,74
41810000 Clients factures à établir	2 502		2 502	0,31	3 840	0,52
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	43 922		43 922	5,47	41 240	5,58
40980000 Fourrrr a obtenir	124		124	0,02	777	0,11
42500000 Pers avances et acomptes	200		200	0,02		
42510000 Trop perçus	895		895	0,11	323	0,04
42511000 Avance ald	853		853	0,11		
43791000 Cotisations akto	481		481	0,06		
43874591 Prov regul rtt					226	0,03
44300000 Etat	8 498		8 498	1,06		
44567000 Etat credit de tva a reporter	28 143		28 143	3,50	34 516	4,67
44571000 Tva collectee 10%					1 325	0,18
44586000 Etat tva s/fact.non parvenues	4 728		4 728	0,59	4 073	0,55
Valeurs mobilières de placement						

R.I.A. DU CADAM

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2020				31/12/2019	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	452 776		452 776	56,37	339 622	45,97
51221000 Crédit agricole cc 320318017	113 649		113 649	14,15	30 077	4,07
51222000 Crédit agricole c/livret 320318068	221 123		221 123	27,53	190 915	25,84
51255500 Dat crédit agricole	100 000		100 000	12,45	100 000	13,54
51870000 Produits financiers à recevoir	17 613		17 613	2,19	14 409	1,95
53000000 Caisse	391		391	0,05	4 221	0,57
Charges constatées d'avance	18 400		18 400	2,29	15 538	2,10
48600000 Charges constatées d'avance	8 316		8 316	1,04	4 484	0,61
48616000 Assurances d'avance	1 485		1 485	0,18	1 485	0,20
48660000 Stock consommables	8 599		8 599	1,07	9 569	1,30
TOTAL (II)	553 605		553 605	68,92	448 881	60,76
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	947 733	144 524	803 210	100,00	738 739	100,00

RI.A. DU CADAM

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	173 291	21,57	170 017	23,01
10688000 Réserves diverses	173 291	21,57	170 017	23,01
. Autres				
Report à nouveau	49 789	6,20	163 109	22,08
11900000 Report à nouveau	49 789	6,20	163 109	22,08
Excédent ou déficit de l'exercice	134 676	16,77	3 274	0,44
Situation nette (sous total)	357 757	44,54	336 401	45,54
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	63 844	7,95	71 565	9,69
13100000 Subvention investissement	92 000	11,45	88 000	11,91
13900000 Reprise subvention investissement	-28 156	-3,50	-16 435	-2,21
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	421 601	52,49	407 966	55,22
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	113 320	14,11		
15300000 Provision retraite	113 320	14,11		
TOTAL (III)	113 320	14,11		
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 794	9,44	127 035	17,20
40100000 Fournisseurs	57 192	7,12	105 061	14,22
40810000 Four factures non parvenues.	18 602	2,32	21 974	2,97
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	122 131	15,21	126 342	17,10
42820000 Pers congés à payer	38 518	4,80	47 470	6,43
43100000 Sécurité sociale	5 303	0,66	41 448	5,61
43710000 Caisse de retraite cadres	2 805	0,35	2 348	0,32
43720000 Caisse retraite complémentaire	4 488	0,56	5 586	0,76
43790000 Régime de prévoyance cadres	1 775	0,22	2 097	0,28
43863330 Prov form professionnelle			2 462	0,33
43863340 Prov effort construction			2 787	0,38
43864590 Prov ch soc / cp	14 517	1,81	18 143	2,46
43864593 Prov ch soc / ancienneté			222	0,03
44210000 Prélèvement à la source	3 269	0,41	1 791	0,24
44400000 Impôt sur les sociétés	819	0,10	954	0,13
44566000 Tva déductible à récupérer	204	0,03	31	0,00
44572000 Tva collectée 20%			239	0,03
44587000 Etat tva s/fact.a établir	417	0,05	640	0,09
44587100 Tva s avoir à recevoir	14	0,00	123	0,02
44700000 Autres état	50 000	6,23		

R.I.A. DU CADAM

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	70 364	8,76	77 396
48700000 Produits constatés d'avance	37 750	4,70	37 865
48710000 Subvention d'avance	32 614	4,06	39 531
TOTAL (IV)	268 289	33,40	330 773
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	803 210	100,00	738 739
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser :			
- acceptés par les organes statutairement compétents			
- autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNÉS			

R.I.A. DU CADAM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		9 968				9 279				689		7,43	
75600000 Cotisations		9 968				9 279				689		7,43	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		727 114				1 018 287				-291 173		-28,58	
70115000 Vte prod fini caisses invites 10 %		4 256				10 123				-5 867		-57,95	
70115200 Vte prod fini caisses invités 20 %		23				48				-25		-52,07	
70116100 Prestations diverses						4 739				-4 739		-100,00	
70120000 Ventes repas servis 10 %		69 332				29 923				39 409		131,70	
70122000 Ventes repas servis à 20 %		5				729				-724		-99,30	
70131000 Recettes 10 %		635 082				945 679				-310 597		-32,83	
70142000 Recettes 20%		1 933				2 774				-841		-30,31	
70160000 Participation employeur s admission		11 609				24 272				-12 663		-52,16	
70188000 Prestations diverses		4 875								4 875		N/S	
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services													
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		870 486				966 142				-95 656		-9,89	
74100000 Part.financ.département		615 000				665 000				-50 000		-7,51	
74300000 Participation financière		167 902				171 343				-3 441		-2,00	
74310000 Alloc.subv.repas		87 584				129 799				-42 215		-32,51	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		96 110				17 406				78 704		452,17	
79110000 Transfert charges avant na		12 135				16 496				-4 361		-26,43	
79140000 Transfert de charges chômage partiel		78 326								78 326		N/S	
79141000 Transfert de charges prevoyance		5 650				910				4 740		520,88	
Utilisations des fonds dédiés													
Autres produits		75				291				-216		-74,22	
75800000 Produits div.gestion courante		75				291				-216		-74,22	
Total des produits d'exploitation (I)		1 703 752				2 011 405				-307 653		-15,29	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		786 831				1 110 823				-323 992		-29,16	
60110550 Achats matières-solides-tva5.5		588 388				870 543				-282 155		-32,40	
60112000 Achat matieres solides 20%		341				751				-410		-54,58	
60120550 Achats matières-liquides-tva 5.5		36 906				51 742				-14 836		-28,68	
60122000 Achat liquide 20%		1 795				3 128				-1 333		-42,61	
60310000 Variat.stocks mat.premieres		722				1 068				-346		-32,39	
60400000 Ac prestations de services		6 359				7 840				-1 481		-18,88	
60511000 Achats materiel restauration		730				2 718				-1 988		-73,13	
60610000 Edf		4 762				6 413				-1 651		-25,73	
60630000 Petit materiel						1 370				-1 370		-100,00	
60631000 Fournitures d'entretien		11 991				16 901				-4 910		-29,04	
60632000 Gaz boissons		19								19		N/S	
60640000 Achats fournit.administratives		2 587				4 323				-1 736		-40,15	
60680900 Hygiene		5 701				2 414				3 287		136,16	
60681000 Fournitures de service		18 377				18 307				70		0,38	
60681100 Serviettes		4 161				7 494				-3 333		-44,47	

Annexes Associations 2020

PREAMBULE

Le restaurant inter administratif (RIA) se définit comme une structure de restauration où sont accueillis des agents des services relevant des administrations..

Il s'agit d'un site équipé, locaux et installations techniques en vue de préparer et servir des repas à un tarif social, aux agents de ses services à proximité ou de passage

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 803 209,52 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 134 676,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/04/2021 par le dirigeant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

En application des mesures visant à lutter contre la propagation du virus covid 19, la fermeture du restaurant inter administratif.

est intervenue à compter du 18 Mars

Afin de limiter les ruptures des contrats de travail, il a été décidé

- la mise en activité partielle d'une partie du personnel
- la mise en congés maladie pour garde d'enfants pour les autres

L'activité partielle consiste au versement par l'état à l'entreprise d'une allocation proportionnelle aux revenus des salariés dans la limite d'un plafond de 4.5 SMIC.

l'association a reçue une indemnité équivalente à 70 % des rémunérations brutes, ce montant correspond pour les salariés à environ 84 % de leur rémunération nette soit 78354 Euros

En complément de ce dispositif, l'association a maintenu du salaire net par le versement d'une indemnité exceptionnelle

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 18 mars 2020 malgré la baisse de notre chiffre d'affaires de 28 %.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du code de commerce et au règlement N° 99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations, et N° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la réglementation comptable et conformément au règlement ANC 2018-06 et ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation

Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite

La première provision comptabilisée doit être calculée à l'ouverture de l'exercice du changement de méthode et être imputée, après effet d'impôt en report à nouveau pour sa totalité

Le montant de cette provision est de 113 320 Euros (éléments de calcul page 24)

Droits individuels à la formation :

Le compte personnel de formation (CPF), alimenté en heures, est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif) mais les salariés ne perdent pas les heures acquises au titre du Dif et pourront les mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020. Le CPF fait partie du compte personnel d'activité (CPA).

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond. Les heures restent acquises même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Les heures acquises au titre du compte personnel de formation et du DIF avant le 1er janvier 2020 sont converties en Euros à raison de 15 Euros par heure du 1 janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

A compter du 1er janvier 2020, l'inscription est automatique.

Pour un salarié à temps plein, l'alimentation du compte se fait à hauteur de :

500 Euros par année de travail dans la limite de 5000 h au titre des activités professionnelles 2019.

Contributions volontaires :

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé sur les comptes, il convient de signaler que comme pour l'exercice précédent, les contributions volontaires n'ont pas été comptabilisées

Depuis le 1er septembre 2014, les contrats du gaz cuisine, l'entretien du matériel, les bacs à graisses et les contrats de maintenance sont intégrés dans les comptes du RIA

Le montant des contributions pris en charge par le département s'élève à	2020	2019
Charges locatives réparties au M2	57 509 Euros	61 846 Euros
Sécurité, Maintenance, Entretien répartie au M2	27 677 Euros	30 441 Euros
Services pris en charge par le département	2 768 Euros	3 452 Euros
Total	88 054 Euros	95 739 Euros

Il y a lieu de préciser que conformément à la circulaire du 21 Décembre 2015, la convention d'occupation est gratuite.

Les services départementaux ont communiqué une valorisation à titre d'information pour un montant de 176 769 Euros(soit 2 356 m2 à 75 Euros le m2).

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION**Présentation des comptes**

Un changement de méthode en référence au règlement ANC 2018-16 a eu lieu modifiant principalement La présentation des états financiers

Engagement de retraite

Par autorisation, il est été constaté dans les comptes de l'exercice 2020 une provision retraite

La première provision comptabilisée doit être calculée à l'ouverture de l'exercice du changement de méthode et être imputée, après effet d'impôt en report à nouveau pour sa totalité

Le montant de cette provision est de 113 320 Euros, imputé en totalité en report à nouveau

L'impact du changement de méthode sur l'exercice est de 15 490 Euros, affecté en Report à nouveau au lieu d'une reprise de provision en compte de résultat.

Annexes Associations 2020 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 590			4 590
Immobilisations corporelles	385 278	4 260		389 538
Immobilisations financières				
TOTAL	389 868	4 260		394 128

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	4 590			4 590
TOTAL II				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	41 884	15 574		57 458
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	24 307	11 750		36 058
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	4 935	5 112		10 047
Emballage récupérables et divers	24 293	12 077		36 370
TOTAL III	95 420	44 514		139 934
TOTAL GENERAL (I+II+III)	100 010	44 514		144 524

Si l'association dispose pour l'exercice de son activité d'immobilisations sans en être propriétaire (prêt à usage, crédit-bail), une information les concernant est à donner si leur importance le justifie.

Fournir une explication en cas de reprise exceptionnelle d'amortissement. Les éléments significatifs ou importants peuvent être précisés.

Eléments constitutifs du fonds commercial

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises				
Matières premières	28 395		722	27 674
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Autres approvisionnements				
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	28 395		722	27 674

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	10 835	10 835	
Autres créances	43 922	43 922	
Charges constatées d'avance	18 400	18 400	
TOTAL	73 157	73 157	

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	2 502
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	124
TOTAL	2 626

Annexes Associations 2021 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	170 017	3 274			173 291
Dont générosité du public					
Report à nouveau	163 109			113 320	49 789
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 274		134 676	3 274	134 676
Dont générosité du public					
Situation nette	336 401	3 274	134 676	116 594	357 757
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	71 565		4 000	11 721	63 844
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	407 966	3 274	138 676	128 316	421 601
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		49 789
SOLDE		49 789

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	nouvel espace	88 000			88 000
Etat	Fontaine eau réfrigérées		4 000		4 000
TOTAL		88 000	4 000		92 000

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	Nouvel Espace	16 435	11 536		27 971
Etat	Fontaine eau réfrigérée		184		184
TOTAL		16 435	11 720		28 155

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires		113 320		113 320
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)		113 320		113 320
TOTAL GENERAL (I+II)		113 320		113 320
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	75 794	75 794		
Dettes fiscales et sociales	122 131	122 131		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	70 364	70 364		
TOTAL	268 289	268 289		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	18 602
Dettes fiscales et sociales	53 035
Autres dettes	
TOTAL	71 638

Annexes Associations 2020 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Subventions d'investissements***

Subvention de 88 000 Euros versé le 15/11/2018 pour couvrir les dépenses de mobiliers et d'équipements acquis pour équiper le plan B en juillet / Août 2018

Cette subvention figure au passif du bilan pour 88 000 Euros brut.

Le montant imputé au compte de résultat 2020, soit 11537 Euros, correspond aux amortissements effectués sur ces matériels

Subvention de 4000 Euros versée par l'Etat le 22/10/2020 pour l'achat d'équipements de protection contre la Covid.

Cette subvention figure au passif pour 4 000 Euros.

Le montant de 185 Euros imputé au compte de résultat 2020 correspond aux amortissements effectués sur les deux fontaines à eau (acquisition le 13 /10/2020, amortissable en 5 ans).

Subventions de fonctionnement

Juridiquement, il y a lieu de distinguer entre participation financière répartie entre les administrations de tutelle (convention de fonctionnement de 2013) et subvention départementale pour le plan B.

Financièrement, les administrations de l'état peuvent verser directement leur participation à l'association ou demander au Département de le faire pour leur compte.

a. Montants versés par des administrations de tutelle durant l'exercice 826 020,30 Euros

- Département pour 665 000 Euros en deux versements
- Préfecture pour 147 135 Euros en deux versements : 114 521 Euros le 07/08/20 et 32 614 Euros le 13/11/20 au titre d'avance pour 2021
- Ministère de l'économie et des finances publiques pour 12 998,85 Euros de 2020 versé le 2/10/20
- DDCS 886,45 Euros pour les passages de ses dirigeants

b. Participations financières affectées à l'exercice pour un montant de 782 902,85 Euros

- Département : 615 000 Euros (665 000 Euros - 50 000 Euros partie de la subvention plan B à rembourser)

Pour information, la commission de surveillance et du conseil d'administration du 14/12/2020, ont décidé que 50 000 Euros de la subvention complémentaire plan B de 80 000 Euros devait être restituée au département suite à la fermeture de ce dernier.

- Préfecture : 154 052 Euros (14 521 Euros + 39 531 Euros versée en 2019)
- Ministère de l'économie et des finances publiques : 12 998, 85 Euros
- DDCS : 850,85 Euros (604,45 Euros et 246,40 Euros factures non soldées)

Allocations interministérielles pour diminuer le montant du repas payé par les agents ayant un petit traitement indiciaire

Montant fixé chaque année par circulaire en 2020 1,27 Euros par passage pour les agents ayant un indice inférieur à 480

Total des allocations facturés aux administrations pour les passages en 2020 : 87 584,28 Euros

Cotisations des adhérents

Les cotisations des adhérents de 4 euros sont prélevées les badges

Achats des marchandises et variation des stocks

Nous portons à votre connaissance le détail suivant

	2020	2019
Achats de marchandises	623 320,00	919 845,00
Variation de stocks	722,00	1 068,00
AACE	162 789,00	189 910,00

Annexes Associations 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés***

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 113 320 Euros

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur:

- le salaire de référence salaire moyen de 12 derniers mois
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 62 ans
- le taux de rotation du personnel : 10 %
- le taux moyen des charges sociales : 38,70 %

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	16	
TOTAL	19	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 900 Euros.